



Train & share, anytime,
anywhere

Convention d'Utilisateur – E-lia

26 mai 2025

Cette Convention d'Utilisateur définit les conditions d'usage de l'Application Web fournie par E-lia B.V., située Tommaso Albinonistraat 7, 1083 HM Amsterdam, immatriculée au registre du commerce néerlandais sous le numéro 84016833 (« E-lia »).

En utilisant l'Application Web ou en activant un compte, l'utilisateur (« Utilisateur ») accepte ces conditions.

Article 1 – Définitions

- Application Web : plateforme en ligne de E-lia accessible via un navigateur, incluant les fonctionnalités mobiles ou intégrées.
- Utilisateur : personne physique ou morale concluant ce contrat et utilisant l'Application Web.
- Utilisateur Final : personne physique autorisée à accéder à l'Application Web sous la gestion de l'Utilisateur.
- Contenu : l'ensemble des éléments créés ou saisis par l'Utilisateur dans l'Application Web (modules, texte, médias, éléments de savoir).
- Licence : droit convenu d'utilisation de l'Application Web pour une durée définie, par organisation, environnement ou utilisateur.
- Contrat : cette Convention d'Utilisateur, y compris annexes, accords de traitement des données et conditions supplémentaires.

Article 2 – Accès et utilisation

1. E-lia fournira à l'Utilisateur un compte ou environnement pour accéder à l'Application Web.
2. L'Utilisateur est responsable de la gestion sécurisée des identifiants et mots de passe.
3. Toute action dans le compte est imputée à l'Utilisateur.
4. En cas d'utilisation abusive ou suspicion, l'Utilisateur doit en informer immédiatement E-lia.

Article 3 – Utilisateurs finaux et traitement des données

1. L'Utilisateur peut ajouter des Utilisateurs Finaux et leur donner accès au Contenu.
2. L'Utilisateur garantit une base légale valable (consentement ou obligation légale) pour le traitement des données personnelles.
3. E-lia agit comme sous-traitant conforme au RGPD et signera un accord de traitement des données.
4. Pour plus de détails, veuillez consulter la politique de confidentialité.

Article 4 – Licences et paiement

1. L'Utilisateur doit obtenir une ou plusieurs Licences pour utiliser l'Application Web. Leur étendue et durée sont définies dans un contrat ou devis distinct.
2. Les Licences sont facturées à la signature du contrat.
3. Les factures doivent être payées sous 30 jours à compter de leur date d'émission.
4. Des Licences supplémentaires peuvent être ajoutées pendant la durée du contrat et seront facturées séparément ou sur la facture suivante.
5. Tous les prix sont hors TVA sauf indication contraire.

Article 5 – Règles d'utilisation

1. L'Utilisateur doit utiliser l'Application Web sans nuire à la plateforme ou aux autres utilisateurs.
2. Il est interdit d'utiliser l'Application à des fins illégales, trompeuses ou nuisibles.
3. E-lia se réserve le droit de restreindre temporairement ou définitivement l'accès en cas d'abus ou violation des présentes conditions.
4. Toute mesure corrective sera communiquée, sauf urgence ou obligation légale rendant cela impossible.

Article 6 – Disponibilité et maintenance

1. E-lia vise une haute disponibilité mais ne garantit pas un fonctionnement sans interruption (100 %).
2. Les interruptions programmées pour maintenance seront annoncées à l'avance si possible.
3. L'Application intègre des services tiers (WhatsApp, CM, etc.), pour lesquels E-lia n'est pas responsable.
4. L'application est délivrée en mode SaaS. Les fonctionnalités peuvent évoluer ou être modifiées. Les changements significatifs seront annoncés à l'avance.

Article 7 – Propriété intellectuelle

1. Tous les droits concernant le Contenu saisi par l'Utilisateur appartiennent à l'Utilisateur ou à ses concédants.
2. L'Utilisateur accorde à E-lia une licence limitée pour rendre le Contenu techniquement disponible dans le cadre du service.
3. L'Utilisateur garantit que son Contenu ne viole pas les droits de tiers et indemnise E-lia contre toute réclamation.

Article 8 – Responsabilité

1. E-lia est responsable uniquement des dommages directs résultant d'un manquement imputable à la présente convention.
2. Elle ne saurait être tenue responsable des dommages indirects, pertes de profit, données ou manque à gagner.
3. Sa responsabilité est limitée à 25 % du total des droits de Licence payés par l'Utilisateur au cours des douze derniers mois précédant l'incident.
4. La responsabilité n'est engagée qu'après mise en demeure écrite et un délai raisonnable pour remédier à l'infraction.
5. E-lia indemnise l'Utilisateur contre les réclamations de tiers liées à la propriété intellectuelle causées par l'Application, sauf en cas de Contenu fourni par l'Utilisateur.

Article 9 – Durée et résiliation

1. Ce contrat prend effet automatiquement dès la première utilisation ou l'accès de l'Utilisateur à l'Application Web, sans signature séparée.
2. Il reste en vigueur pendant la durée du contrat sous-jacent entre E-lia et l'organisation ou le client pour lequel l'Utilisateur accède à la plateforme.

3. À la fin de ce contrat sous-jacent, cette Convention d'Utilisateur prend fin automatiquement.
4. À la résiliation, E-lia peut supprimer ou bloquer les comptes et données. L'Utilisateur n'a pas droit à récupération ou copie des données sauf accord écrit contraire.

Article 10 – Modifications

1. E-lia peut modifier cette Convention d'Utilisateur. Les modifications sont communiquées par écrit au moins un (1) mois avant leur entrée en vigueur.
2. Si l'Utilisateur n'est pas d'accord, il peut résilier le contrat avant la date d'application.
3. L'utilisation continue après l'entrée en vigueur vaut acceptation.

Article 11 – Droit applicable et litiges

1. Ce contrat est régi exclusivement par le droit néerlandais.
2. Les litiges seront soumis au tribunal compétent de la juridiction d'E-lia.
3. Les parties s'engagent à tenter en priorité une résolution amiable.

Article 12 – Dispositions diverses

1. Si une clause est jugée nulle, les autres restent valides.
2. « Écrit » inclut la correspondance électronique vérifiable.
3. Les droits et obligations de ce contrat ne peuvent être transférés qu'avec le consentement écrit préalable, sauf en cas de cession totale de l'entreprise.